

Mot du président

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport des activités 2006-2007 de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Une troisième année est maintenant terminée et nous constatons que depuis sa création, la CRÉGÎM a su s'inscrire comme un organisme incontournable dans la dynamique et le développement régional.

Grâce à l'implication des élus et des leaders du milieu, la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine peut compter sur des partenaires qui mettent leurs connaissances à profit pour favoriser le développement constant de notre région.

L'année 2006-2007 fut marquée par plusieurs événements qui ont permis de mousser l'économie régionale. Notons, entre autres, un fait marquant dans le domaine du transport. En effet, le 29 juin 2007, le réseau ferroviaire de la Gaspésie a enfin été sauvé! Le travail des citoyens et de tous les élus a porté fruits et a permis à la région de conserver un outil de développement essentiel à son économie régionale.

Prenons également l'exemple des nombreux investissements effectués dans le domaine de la culture et du tourisme culturel, ainsi que l'inauguration de la Route Bleue de la Gaspésie.

L'achèvement de tous ces dossiers démontre bien la force qui unit les différents partenaires de la CRÉGÎM.

Bien sûr, tout le travail accompli au cours de l'année n'aurait pu être possible sans le dévouement constant des membres du conseil d'administration et du personnel de la CRÉGÎM. Leur vitalité, leur professionnalisme et leur efficacité ont permis l'avancement d'un grand nombre de projets.

Je remercie donc toutes les personnes qui ont été impliquées de près ou de loin dans les différentes réalisations de la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine au cours de l'année qui vient de se terminer. Votre support est essentiel à l'essor de la CRÉ.

A handwritten signature in black ink, reading "Bertrand Berger". The signature is written in a cursive, flowing style.

Bertrand Berger président

La CRÉGÎM

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) a été créée par la loi 34 adoptée le 17 décembre 2003. La CRÉ devient, pour le territoire qu'elle représente, l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional. La CRÉ est une instance de concertation et de planification composée à la base d'élus municipaux qui s'adjoignent des représentants des divers secteurs socio-économiques. La CRÉGÎM fut mise en place le 23 mars 2004.

Mandat et pouvoirs

- Faire valoir les intérêts de la région auprès du gouvernement québécois et lui donner des avis pour le développement régional ;
- Établir et réaliser le plan quinquennal de développement ;
- Conclure des ententes spécifiques et de partenariat ;
- Soutenir des actions structurantes en regard des priorités régionales.

Territoire et population¹

La région administrative de la **Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine** est reconnue depuis le 22 décembre 1987. Elle se compose de deux ensembles physiographiques : la péninsule gaspésienne (20 223 km²) et l'archipel des Îles-de-la-Madeleine (202 km²). L'ensemble du territoire s'avance dans les eaux du golfe du Saint-Laurent à l'extrémité est du Québec. Ce vaste territoire possède un relief accidenté à l'intérieur des terres dont la plus grande partie, 80 %, est recouverte d'une forêt à dominance coniférienne. Les bons sols occupent les basses-terres situées le long du littoral et des vallées fluviales. Le sous-sol renferme des gisements minéraux. Les activités prédominantes de la région se retrouvent dans les secteurs des pêches, de la forêt et du tourisme.

La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine compte quarante-deux municipalités locales, sept territoires non organisés (TNO), deux réserves et une communauté amérindiennes micmaques. Elle comprend cinq municipalités régionales de comté (MRC) et deux municipalités hors MRC (Les Îles-de-la-Madeleine et Grosse-Île). À l'exception de quelques villages, la population est dispersée le long du littoral. Les principales causes de cette dispersion sont la configuration géographique de la péninsule, la nature des potentiels biophysiques et des différents types de mise en valeur de ces potentiels. La majorité des localités comptent moins de 5 000 habitants. La région est caractérisée par une multitude de centres de petite taille et par un réseau de transports très étendu par rapport à la population à desservir.

La Gaspésie administrative représente 1,3 % de la population du Québec en 2005.

- Population: 96 924 (2001)
- Superficie: 20 272 km²
- Densité: 4,8 hab./km²
- Taux de natalité: 6,6 ‰ (2004)
- Taux de mortalité: 8,8 ‰ (2003)

¹ Institut de la statistique du Québec

Financement des CRÉ et du Fonds de développement régional

Réseau des régions-ressources

Planification quinquennale

Comme le stipule la loi 34 qui lui a donné naissance, la Conférence régionale doit « élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région en tenant compte en priorité de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique ».

La CRÉGÎM a convenu de réaliser cette démarche en six étapes. Pour ce faire, elle a tenu, cette année, trois importantes réunions : le 26 octobre et le 1^{er} décembre 2005, ainsi que le 6 avril 2006. Cinq des six étapes sont désormais franchies :

- L'identification des faits saillants, des forces et faiblesses, des menaces et opportunités (hiver 2005);
- L'identification et la validation de la vision régionale (printemps 2005);
- L'identification et la validation des grands enjeux et défis de développement (automne 2005);
- L'identification des orientations et objectifs stratégiques découlant des enjeux et des défis de développement (décembre 2005);
- La validation des orientations et objectifs colligés par la permanence (avril 2006).

Il reste maintenant à rédiger le texte de la planification quinquennale. Cet exercice se fera cet été et celle-ci sera soumise à l'approbation du conseil d'administration l'automne prochain.

Les mandataires-conseils de 23 secteurs socio-économiques, ainsi que les membres de la Conférence régionale administrative plus les intervenants des organismes de développement socio-économiques de la région ont participé à cette démarche.

Appui au développement

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Projet Accord (action concertée de coopération régionale de développement)

Créneau des ressources, sciences et technologies marines

À sa réunion du mois d'août 2006, la CRÉGÎM entérinait le plan d'action du Créneau des ressources sciences et technologies marines. Les quatre volets du créneau (Aquaculture, Biotechnologies marines, Capture et transformation de la biomasse marine ainsi que Technologies marines) ont fait l'objet de plans d'action distincts, mais convergents. L'entente de mise en œuvre était signée à Sept-Îles le 30 novembre 2006.

Créneau éolien

L'entente de mise en œuvre du créneau éolien a été signée le 11 juin 2007. Cette entente, qui est accompagnée d'une stratégie et d'un plan d'action, est le résultat des travaux pilotés par un comité de créneau réunissant les principaux acteurs du développement de l'industrie éolienne, sous la responsabilité du comité régional ACCORD. Le plan d'action présente les projets à réaliser et les gestes à poser au cours des trois prochaines années afin d'atteindre graduellement la vision du créneau d'ici 2016. Cette vision consiste à ce que la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine puisse s'affirmer comme un leader québécois et un des chefs de file sur l'échiquier national et mondial de l'industrie éolienne. Une industrie éolienne intégrée dans sa communauté, durable, spécialisée dans les conditions nordiques et développée à tous les stades de la filière de fabrication et de production d'énergie.

Créneau récréotouristique santé/nature

Depuis la signature en juillet 2006 de l'Entente de mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action du créneau d'excellence récréotouristique de la Gaspésie et des Îles, des études de pré faisabilité portant sur divers projets de développement ont été initiées dans les différents pôles touristiques de la région. La CRÉ agit comme partenaire dans la réalisation de ces études.

Fonds d'intervention économique régional

Parmi les autres mesures gouvernementales destinées à faire lever l'économie des régions, le gouvernement du Québec a mis en place le Fonds d'intervention économique régional dont deux volets concernent plus particulièrement la région.

Le FONDS-SOUTIEN est un fonds de capital de risque dont les fonds ne proviennent pas essentiellement du secteur privé. Ce fonds, géré par un conseil d'administration nommé par les contributeurs, est un des volets du FIER que le gouvernement du Québec a demandé aux conférences régionales des élus de mettre en place. Malgré la volonté de certaines municipalités d'y participer, les engagements ne sont pas encore suffisants pour permettre sa mise sur pied.

Le FIER-RÉGIONS (Fonds d'intervention économique régional) prévoit, entre autres, la création de fonds régionaux de capital de risque gérés par le secteur privé. Compte tenu des besoins dans la région de tels fonds, la CRÉ a décidé d'appuyer le milieu dans l'implantation de FIER-RÉGIONS. Malgré la recherche de fonds par des promoteurs privés, aucun résultat tangible n'est encore prévisible.

Comité de diversification économique

Participations

Dans le cadre de son mandat général de concertation et de développement, la Conférence régionale est sollicitée pour participer à des conseils d'administration d'organismes à vocation économique, sociale ou communautaire qui ont un rayonnement régional ou même national. Dans certains cas, la CRÉ ou à l'origine, le Conseil régional de concertation et de développement, leur a même donné naissance. C'est le cas de la SODIM, du CERMIM, du Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion, de l'Incubateur régional d'entreprises, du Fonds régional d'aide à la prospection minière, du Secrétariat à la mise en marché, du TechnoCentre éolien et de la Corporation de chemin de fer de la Gaspésie. De plus, la Conférence régionale soutient financièrement les activités de certaines d'entre

elles. Pour plus de détails, voir le Fonds de développement régional à la page 24. Voici la liste complète des corporations auxquelles siège la Conférence régionale :

- La Société de développement de l'industrie maricole du Québec (SODIM);
- L'École internationale en tourisme d'aventure (l'EIDER);
- Le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM);
- La table d'harmonisation du Parc de la Gaspésie;
- Le Réseau pêches et aquaculture Québec (RPAQ);
- Le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RCGÎM);
- L'Incubateur régional d'entreprises de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- Le Fonds régional d'aide à la prospection minière de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (FRAPMGÎM);
- Le Secrétariat à la mise en marché pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine (SMMGÎM);
- Le TechnoCentre éolien Gaspésie-les Îles;
- La Corporation de chemin de fer de la Gaspésie (CCFG);
- La Conférence administrative régionale (CAR);
- Le Comité de relance de Murdochville;
- La Chaire multifacultaire de développement et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine de l'Université Laval;
- Le Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne;
- Le Comité de diversification de l'économie régionale.

Coopération internationale

L'hiver dernier, la Conférence régionale des élu(e)s a été interpellée pour assumer un leadership régional en ce qui a trait aux dossiers de coopération internationale. À cet égard, la Conférence régionale des élu(e)s entreprendra une démarche à l'automne 2007 ayant pour but de développer une stratégie qui vise à définir les créneaux de développement économique sur lesquels elle travaillera en collaboration avec chacune des MRC qui la composent. De plus, cette stratégie précisera les rôles et mandats qui seront assumés par la CRÉ et par les partenaires du développement économique de chacun des territoires concernés.

Coopération décentralisée France/Québec

En 2004, le gouvernement du Québec proposait aux conférences régionales des élu(e)s du Québec de participer à un projet-pilote de coopération décentralisée entre les régions françaises et les régions québécoises. Le projet consistait à organiser des missions québécoises dans les régions françaises participantes (et vice versa) dans le but d'explorer les pistes de coopération industrielle, commerciale et institutionnelle entre ces régions.

À la suite des résultats des premières missions, la coopération se poursuit et se développe dans de nouveaux domaines, dont le tourisme et la culture. Au cours de la dernière année, la région a participé à trois projets de coopération décentralisée :

➤ Transformation des produits marins (Vendée et Normandie)

En octobre 2006, l'accueil des Vendéens a permis à des industriels du domaine de la transformation des produits de la mer de tisser des liens qui déboucheront sur des ouvertures de marché, des collaborations et éventuellement, sur des échanges d'expertises ainsi que sur l'implantation de nouvelles lignes de transformation. Notons également que deux missions de la région se sont rendues en Vendée et en Basse-Normandie. Ces échanges ont notamment permis à l'École nationale des Pêches de conclure des ententes de collaboration avec l'École des pêches de l'île d'Yeu.

En juin 2007, nous avons accueilli à nouveau une délégation vendéenne, politico-culturelle cette fois. L'objectif principal du séjour était de préparer la région à participer à la seconde édition de l'événement « Vendée Nature, Le Festival de l'insolite » qui se tiendra en avril prochain. La région bénéficiera en effet d'une vitrine exceptionnelle lors de la deuxième édition de ce festival. Nous avons également proposé à nos visiteurs des rencontres diverses avec plusieurs intervenants de la région associés au domaine de la recherche et au développement des créneaux d'excellence.

➤ **Guide éolien**

Nos premiers échanges avec les régions françaises dans le secteur des éco-industries ont débouché notamment sur un projet dans le secteur éolien. Le projet de collaboration en énergie renouvelable propose la réalisation d'un guide à l'intention des élus afin de les orienter dans le processus des projets éoliens. Ce nouveau guide associe des régions et des chercheurs d'universités du Québec (UQAR) et de France (Université de La Rochelle) et devrait être disponible en novembre 2007.

➤ **Tenure des terres : Forêts communales et Parcs régionaux naturels**

Également découlant de notre première mission dans les éco-industries, un projet exploratoire dans le domaine de la tenure des terres et la gestion des forêts a été réalisé avec trois autres régions du Québec et la collaboration de la région française, Rhône-Alpes. Deux représentants de la région dont une administratrice de la CRÉGÎM, madame Micheline Pelletier, ont participé à cette mission. Des concepts que l'on pourrait adapter à notre réalité en sont ressortis.

Forêt

COMMISSION SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE

La démarche menée par la Conférence régionale a permis de déposer un modèle de Commission sur les ressources naturelles et le territoire partagé par le milieu. La CRÉ a d'abord mis sur pied un groupe de travail temporaire pour réaliser une première phase de réflexion sur la Commission. Un document de réflexion a ensuite été réalisé. Ce document a été validé lors d'une préconsultation auprès de la commission sectorielle « Forêt » et du département de foresterie du Cégep de la Gaspésie et des Îles. Par la suite, un document de consultation a été produit par la Conférence régionale pour orienter les échanges des participants lors de la consultation publique. Celle-ci a eu lieu au cours du mois d'octobre 2006 et 73 personnes y ont participé.

Le modèle de Commission régionale a été déposé le 1^{er} décembre 2006 au MRNF. Il touche la forêt, la faune, les mines, l'énergie et le territoire. Il inclut les ressources naturelles alternatives et le paysage. Il s'appuie sur des principes de gouvernance régionale, de gestion intégrée et de développement durable ainsi que de participation du public et des intervenants.

La très grande majorité des propositions de la région ont été acceptées par le MRNF. La CRÉ a donc enclenché le processus de mise sur pied de la Commission. Un appel de candidatures a été lancé et la sélection des commissaires aura lieu dans le courant de l'été 2007. La Commission devrait être opérationnelle à l'automne 2007.

LE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (PRDIRT)

La CRNT a, entre autres, le mandat de réaliser un Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire, le PRDIRT. Une première réflexion sur le contenu du plan a été faite à l'automne 2006. Cette réflexion est jointe au modèle de CRRNT déposé au MRNF le 1^{er} décembre 2006.

Pour poursuivre les réflexions, le MRNF a proposé aux CRÉS de mettre sur pied un groupe de travail provincial. La CRÉ de la Gaspésie a participé à ce groupe. Une proposition de sujets devant être abordés dans chacun des plans régionaux sera soumise au comité MRNF-CRÉ sur la gouvernance des

ressources naturelles. En Gaspésie, la réalisation du PRDIRT sera un des premiers mandats que les commissaires devront entreprendre.

DIAGNOSTIC DE LA MAIN-D'ŒUVRE FORESTIÈRE ET PLAN D'ACTION

La CRÉ de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, en partenariat avec la direction régionale d'Emploi-Québec, le comité sectoriel de la main-d'œuvre en aménagement forestier et le comité sectoriel de la main-d'œuvre des industries de la transformation du bois, s'est donnée pour objectif de réduire les effets de la crise forestière sur les travailleurs forestiers.

Pour ce faire, la CRÉGÎM et ses partenaires ont dressé un portrait de la main-d'œuvre forestière de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Ce portrait exhaustif est utilisé pour élaborer un plan d'action qui permettra de hausser les capacités de la main-d'œuvre, d'assurer sa mobilité et sa polyvalence à l'intérieur du secteur forestier et d'accroître sa compétence. Le diagnostic et le plan d'action traitent des pépinières, de l'aménagement forestier, de la première, deuxième et troisième transformation ainsi que des ressources naturelles alternatives. Le portrait et le plan d'action seront disponibles sur le site Internet de la CRÉ vers le milieu de l'automne 2007.

SOUTIEN À L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine travaille à la consolidation industrielle du secteur forestier de la région. Elle a, entre autres, mis sur pied le comité Genest au printemps 2006 afin d'élaborer une position régionale acceptable pour les industriels et pour les communautés de la région. En septembre 2006, la CRÉ a déposé le rapport Genest qui traite des orientations à prendre en matière de consolidation industrielle. Ce rapport a été approuvé par les industriels forestiers, le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie et les administrateurs de la Conférence régionale des élu(e)s. La CRÉ travaille maintenant à la mise en œuvre de ce rapport.

ÉTUDE FEUILLUS DURS

La CRÉ, en partenariat technique avec le MRNF, a réalisé une étude de caractérisation des feuillus durs de la Gaspésie. Cette étude a été réalisée en complémentarité et en partenariat avec la Ville de Chandler qui finançait une étude d'approvisionnement pour ces mêmes essences.

L'étude de caractérisation est sortie au début de l'été 2006. Il ressort essentiellement que ces volumes de feuillus sont constitués d'un fort pourcentage de bois de qualité-pâte et que les coûts d'approvisionnement pour utiliser ces volumes sont assez élevés, ce qui rend difficile leur exploitation. Il serait toutefois possible d'exploiter ces volumes par des projets de valeur ajoutée et par du sciage optimisé. L'étude de caractérisation a été envoyée à tous les intervenants concernés. Elle est disponible sur le site Internet de la CRÉ pour consultation.

PARTICIPATION AU GROUPE-RÉGIONS DU QWEB.

Le Q-WEB est un OBNL dont l'objectif est de promouvoir et d'augmenter les exportations québécoises de produits du bois. Le Groupe-Régions du QWEB appuie les initiatives régionales de développement des marchés pour les produits du bois. Il vise la réalisation d'un diagnostic et d'un plan d'action spécifiques à chaque région pour la mise en marché des produits du bois ainsi que pour la participation à des foires commerciales et l'accueil d'acheteurs étrangers. À cet effet, la CRÉ s'est associée au Secrétariat de mise en marché de la Gaspésie et des Îles. Le groupe-régions pilote actuellement une étude sur la mise en marché du cèdre et une deuxième sur l'utilisation de la biomasse forestière. Plusieurs missions commerciales ou exploratoires ont aussi été faites dans la dernière année. La CRÉGIM a participé à une mission sur la biomasse en Autriche au printemps 2007.

PARTICIPATION À DIFFÉRENTS COMITÉS FORESTIERS

La CRÉ est interpellée pour participer à différents comités ad hoc ou permanents.

- COMITÉ CONSULTATIF DU CONSORTIUM EN FORESTERIE

Ce comité a pour mandat d'identifier et de mettre à jour les besoins d'acquisition de transfert de connaissance en foresterie ainsi que d'établir les priorités parmi ceux-ci.

➤ COMITÉ DU PARC NATIONAL DU CANADA FORILLON

Le Parc national du Canada Forillon désire accroître l'intégration du parc à la région et bonifier ses relations avec le milieu. Le comité consultatif vise à identifier des projets porteurs et la recherche de solutions aux différents enjeux.

➤ COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE PRIX DE L'EXCELLENCE EN FORÊT PRIVÉE DANS LE CADRE DU FORUM SUR LA FORÊT PRIVÉE

Le 31 octobre 2006, la Fédération des Groupements forestiers de la Gaspésie (FGFG) et le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (SPBG) ont organisé le premier Forum sur la forêt privée gaspésienne « La forêt privée : parlons-en! ». Le comité organisateur a intégré à cet événement le prix de « l'Excellence en forêt privée » afin que soient reconnus les propriétaires de boisés qui s'investissent à améliorer leur forêt. La CRÉGIM a participé au comité de sélection pour les prix d'excellence et a participé à l'animation d'un des ateliers du forum.

PROGRAMME DE PARTICIPATION RÉGIONALE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS (PPR) – Les Conférences régionales des élus sont responsables de la gestion et de l'application du PPR qui s'inscrit dans les suites données par le gouvernement du Québec aux recommandations de la Commission Coulombe. Ce programme vise à offrir un financement aux groupes intéressés à participer à la mise en valeur des forêts selon trois catégories :

- Soutien aux intervenants pour la planification des activités d'aménagement forestier ;
- Soutien en matière d'éducation forestière et de transfert technologique ;
- Expérimentation de nouveaux concepts de gestion et d'aménagement des forêts.

Dans notre région, le programme a notamment servi à faciliter la participation des tiers lors des dépôts des Plans Généraux d'Aménagement Forestier en remboursant les frais de déplacement, à fournir une ressource professionnelle à ces dits tiers durant tout le processus des PGAF et à soutenir le Consortium de Foresterie de la Gaspésie et des Îles dans ses recherches sur la sylviculture par objectifs, ainsi que dans ses activités de transfert de connaissances.

Soutien aux tiers fauniques – Les tiers fauniques de la Gaspésie sont souvent des bénévoles et ils n'ont que très peu de ressources financières et professionnelles. C'est dans le but de combler cette lacune et de favoriser l'entente entre tous les acteurs en matière de partage des ressources forestières que le poste de responsable du soutien aux tiers fauniques a été créé l'an dernier. Depuis la création du poste, la responsable a assisté aux rencontres de participation des tiers lors du dépôt des PGAF afin de s'assurer du respect des ententes d'harmonisation entre les tiers et les industriels. La responsable a aussi participé aux diverses démarches de certifications forestières initiées à travers la région ainsi qu'à toutes les réunions du Groupe Faune Régional. Enfin, la responsable a également assuré le service de géomatique (ArcView) ainsi qu'un support professionnel et technique tout au long de l'année.

Gestion du volet II du PMVRMF– Le Volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier est de contribuer au développement social et économique de la région et à la création d'emplois en favorisant la réalisation d'activités qui visent à maintenir ou à améliorer la protection, la mise en valeur ou la transformation des ressources du milieu forestier.

En 2006-2007, un budget de 3,67 M\$ a été investi dans des travaux de mise en valeur des ressources du milieu forestier. Au total, 115 demandes d'aide financière ont été déposées. De ce nombre, 83 projets ont été retenus dont 13 de nature régionale. Cinq projets visaient quant à eux, la réalisation de travaux sylvicoles sur des lots intramunicipaux (un projet par MRC de la Gaspésie). Parmi l'ensemble des projets,

la construction d'infrastructures sur les rivières à saumon et les sites récréatifs, l'éducation forestière et l'acquisition de connaissances sont des exemples d'activités financées par le programme.

PFNL (produits forestiers non ligneux) - Maintenant inclus dans le domaine des ressources naturelles alternatives (RNA), les produits forestiers non ligneux et l'ensemble des autres produits qui possèdent un potentiel économique et dont la récolte et la mise en marché sont non structurés, font leur place comme source de diversification régionale.

➤ STRUCTURATION DE L'APPROVISIONNEMENT

La première tranche du mandat du coordonnateur a servi à identifier les foyers de développement prioritaires : la structuration de l'approvisionnement de ressources sauvages et le développement de la mise en culture de RNA dans des systèmes agroforestiers. Les efforts semblent porter fruits : de nouvelles ressources (ex : champignons) sont maintenant récoltées en Gaspésie de manière durable et des cueilleurs peuvent maintenant cheminer tout au long de la saison dans une variété de ressources à récolter. D'ailleurs, une vingtaine de travailleurs ont reçu des semaines assurables par la cueillette en 2006 et certains souhaitent se regrouper en coopérative.

➤ STRUCTURATION DE LA TRANSFORMATION ET DE LA MISE EN MARCHÉ

Parallèlement, des énergies sont consacrées à la mise en marché et à la transformation régionale en collaboration avec les deux nouvelles entreprises régionales spécialisées dans les RNA et celles déjà en place. De plus en plus de restaurateurs régionaux utilisent les aliments sauvages. Ainsi, les quantités et la diversité des ressources transformées augmentent : développement de recettes pour la tête de violon, petites fraises transformées en confiture et vente de champignons séchés.

En réunissant l'ensemble des éléments de la filière (de la récolte à la mise en marché), et en intégrant ces informations auprès des acteurs (organismes, entreprises et cueilleurs), il devient possible de créer des emplois mieux structurés et amenant une meilleure juxtaposition avec les activités déjà en place sur le territoire (ex : aménagement et exploitation sylvicoles conventionnels). Pour les ressources déjà exploitées ou celles à découvrir, il importe de développer des marchés durables et diversifiés lesquels correspondent à nos valeurs et nos besoins (marchés de masse versus de niche). Ces éléments représentent certainement des défis actuels qui marqueront les prochaines étapes de développement de ce domaine.

➤ FORMATION ET SENSIBILISATION

La sensibilisation ainsi que le transfert de connaissance de l'ensemble des acteurs sont des objectifs qui doivent être réalisés en continu. Les campagnes de promotion auprès des restaurateurs et épiceries régionales en collaboration avec les promoteurs et Gaspésie Gourmande, l'organisation de formations destinées aux cueilleurs et au grand public, la mise en place de projets-pilotes, tel que le projet visant à établir une collaboration entre cueilleurs et propriétaires au sein d'une même communauté (Mont-Louis et Les Plateaux) ainsi que la réalisation de guides techniques sont autant d'exemples d'actions concrètes qui stimulent le développement de ce domaine.

Éolien

Second appel d'offres – L'éolien représentant un des trois créneaux d'excellence de la région, la Conférence régionale suit de près l'évolution du second appel d'offres.

Après avoir obligé Hydro-Québec à modifier sa grille d'analyse pour tenir compte des recommandations de la région, la Régie de l'Énergie faisait volte-face à la suite des représentations des communautés

autochtones. Nous sommes intervenus auprès du ministre des Ressources naturelles et de la Faune afin de corriger cette situation. Le ministre a reconnu notre point et un nouveau décret gouvernemental oblige Hydro-Québec à prendre en compte la participation des milieux dans les projets éoliens.

Le gouvernement du Québec a profité de l'occasion pour apporter quelques modifications à l'appel d'offres : report de la date de dépôt des offres à septembre 2007 et étalement des installations jusqu'en 2015. De plus, le gouvernement annonçait des mesures d'appui aux milieux telles que le support dans le processus de consultation des populations locales et le rôle accru des MRC.

La CRÉGÎM a participé à un colloque dans la MRC de la Haute-Gaspésie où le directeur général était invité comme conférencier afin de présenter un état de situation de l'éolien en Gaspésie.

Aux Îles-de-la-Madeleine, le conseil d'agglomération déposait récemment son « Rapport de la consultation publique sur le développement de l'énergie éolienne aux Îles-de-la-Madeleine ». Le document présente l'analyse des opinions exprimées, ainsi que des mémoires déposés dans le cadre des consultations publiques tenues au cours du mois de mars dernier. Les élus municipaux souhaitent ainsi se donner un cadre de développement de l'éolien aux Îles qui tienne notamment compte des préoccupations et des points de vue de la communauté dans ce dossier. Rappelons que Hydro-Québec avait l'intention de réaliser un projet-pilote sur l'Île d'Entrée, mais que la population locale s'y est objectée.

Tourisme

À ce chapitre, la Conférence régionale a investi, cette année, la somme de 505 947 \$. Pour plus de détails, voir le Fonds de développement régional à la page 26.

Aux Îles-de-la-Madeleine – On en était à la première année de mise en application du plan d'action de la Politique cadre en tourisme de la Municipalité des Îles déposé en juin 2006. Un comité de suivi, composé de représentants de la Municipalité, de l'ATR et de la CRÉ, a établi les priorités pour la première année telles que, l'encadrement du camping et du caravanning et l'atténuation de certains inconvénients liés à la période de pointe. On a par ailleurs commencé à développer des indicateurs qui permettraient de mesurer l'évolution de l'activité touristique dans une perspective de développement durable et responsable.

Parmi les dossiers prioritaires, la question de la Loi 76, qui a été rejetée par une majorité d'intervenants à l'automne dernier, continue de préoccuper les autorités touristiques et municipales. Une nouvelle approche devra être développée au cours de la prochaine année afin de dénouer l'impasse dans laquelle se trouve l'industrie touristique à la suite de ce refus.

Malgré la situation précaire que connaissent plusieurs organisateurs d'événements, certains ayant dû annuler l'édition 2007 de leur manifestation, les travaux de consolidation et de mise en réseau des événements régionaux continuent de plus belle et les premiers résultats tangibles de cette démarche de concertation commencent à porter fruit. Un coordonnateur et une préposée au soutien administratif des organismes viennent d'être embauchés pour une période initiale d'une année.

En Gaspésie– Le programme de développement des ressources humaines en tourisme (PDRHT), dont le promoteur est l'ATR de la Gaspésie et pour lequel la CRÉ avait investi un montant de 107 450\$ sur une durée de trois années (2005-2008), a connu des résultats fort encourageants avec l'adhésion d'un nombre grandissant d'entreprises au Club qualité de l'ATRG. Ce projet remplit donc de façon satisfaisante ses objectifs qui visaient à former et à outiller les gestionnaires, à développer des stratégies de recrutement et de rétention du personnel et à poursuivre les efforts d'implantation d'une culture-qualité.

Route bleue –

Route verte – Au cours de 2006 - 2007, la CRÉ a coordonné plusieurs réunions d'un comité régional dédié à la mise en place et au parachèvement de la Route verte, un circuit cyclable qui relie tout le Québec d'Est en Ouest. Actuellement, 70 % de l'itinéraire régional, soit 360/520 km majoritairement sur de l'accotement pavé (Matapédia à Gaspé incluant les Îles), est complété. Le bilan officiel qui tiendra compte des travaux réalisés au cours de l'été 2006 et 2007 sera déposé à l'automne prochain. On estime qu'au dépôt de ce bilan, le pourcentage des travaux complétés pourrait se situer entre 75 et 80 % (15 à 20 km de plus). Sur ces 350 km aménagés, 109 sont balisés Route verte. D'autres travaux routiers sont prévus l'an prochain, Vélo Québec fait des démarches auprès du MTQ pour que l'an prochain, 90 % des voies aménagées soient balisées.

Il reste néanmoins des secteurs très problématiques en Gaspésie où la Route verte ne pourra passer qu'à la condition que des travaux importants d'aménagement et de contournement y soient réalisés. On en dénombre près d'une dizaine touchant principalement les traverses de rivières nécessitant la construction de passerelles très coûteuses. Des rencontres avec l'agent responsable du dossier à la CRÉ, le représentant de Vélo-Québec et les responsables des centres de services du MTQ à Gaspé et New Carlisle se sont tenues au cours du printemps derniers. Ces rencontres avaient pour but de définir précisément les zones problématiques et de voir aux solutions techniques pour les contourner. À la lumière des solutions proposées, le MTQ prévoit réaliser des travaux aux endroits identifiés réduisant d'autant les obstacles au passage de la Route verte en Gaspésie.

L'inauguration officielle de la Route verte est prévue le 10 août prochain. Plusieurs municipalités de la région dont Bonaventure, Gaspé et Cap-aux-Meules prévoient souligner l'événement qui se déroule simultanément dans toutes les régions du Québec.

Pêches et aquaculture

Groupe de travail sur la biodiversité—À la suite d'une initiative de la SADC des Îles, un groupe de réflexion a été constitué en vue de développer un projet de recherche autour du concept de biodiversité insulaire qui pourrait être intégré aux différents plans de développement de la MRC des Îles. À l'issue de quelques sessions de travail, on a confié au CERMIM un mandat visant la réalisation d'un projet en deux phases, dont l'une porterait sur la caractérisation des perceptions individuelles et collectives du milieu, ainsi que sur les différentes visions concernant les alternatives de développement à long terme. La deuxième aurait pour objectif l'identification des éléments contraignant ou favorisant le développement d'un cadre de développement durable en milieu insulaire. On verrait par la suite à intégrer les résultats et conclusions du projet réalisé afin de définir un cadre de développement durable adapté à la réalité des Îles-de-la-Madeleine.

Projet de communauté maritime—Après certains constats portés sur la situation actuelle du secteur des pêches, on en a conclu à la nécessité d'une démarche plus globale visant une réflexion sur le rôle des communautés dans le développement à moyen et à long termes des industries de la pêche et de la mariculture. L'objectif de cet exercice sera d'identifier des nouvelles façons de procéder en termes de gouvernance régionale dans ce secteur, assurant ainsi une meilleure emprise des communautés maritimes sur le devenir des pêches. On réalisera dans un premier temps, un portrait de la situation accompagné de pistes de solution. Ce document sera ensuite soumis à une consultation à l'issue de laquelle un plan d'action sera élaboré. Un mandat en ce sens a été confié au CERMIM et les travaux ont débuté au cours de l'été.

Aquaculture –

Agroalimentaire

Aux Îles-de-la-Madeleine – Le Plan de développement stratégique du secteur agroalimentaire des Îles a été déposé à l'automne 2006. Le plan s'articule autour de thèmes comme la transformation et la mise en marché des produits de l'agriculture et des productions spécifiques, les alliances avec le secteur touristique ainsi que la problématique de la formation et de la relève.

Par ailleurs, le dossier de l'agriculture dans l'occupation dynamique du territoire aux Îles-de-la-Madeleine est en deuxième phase d'élaboration. Maintenant que le portrait a été bien établi et qu'un premier plan de développement a été réalisé, on cherchera à assurer un positionnement stratégique visant à assurer à l'activité agroalimentaire, la place qui lui est nécessaire dans le territoire des Îles. L'occupation et la mise en valeur du territoire madelinot restent des enjeux primordiaux en regard de la pérennité de l'agriculture aux Îles et l'actuel contexte de mise à jour du schéma de développement de la Municipalité ramène cette préoccupation au premier plan de l'agenda.

La table de concertation agroalimentaire a récemment déposé un mémoire à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec. Les principaux thèmes qui s'en dégagent abordent le besoin de protection d'un territoire agricole, l'intérêt d'appuyer les petites entreprises diversifiées et l'encouragement à la consommation de produits locaux, ainsi que le soutien d'une production respectueuse de l'environnement.

Mines

INFRASTRUCTURES

Transport

En 2006-2007, la CRÉ a travaillé sur plusieurs dossiers de transport. Parmi les sujets majeurs : la desserte aérienne, l'acquisition du chemin de fer par le milieu, les véhicules hors route et le projet régional de transport collectif.

Transport aérien – En 2006, au terme des travaux du comité national sur la desserte aérienne sur lequel siègent MM. Bertrand Berger et Joël Arseneau, le MTQ a annoncé qu'il ne renouvellerait pas l'entente de service avec Air Canada. Pour notre région, cette annonce signifie deux choses : d'abord rien, excepté un engagement moral, n'oblige Air Canada à desservir Gaspé et les Îles-de-la-Madeleine, et ensuite, le transport aérien régional est de nouveau ouvert à la concurrence.

Transport ferroviaire – La CRÉ a été très active dans le dossier de la sauvegarde du chemin de fer de la Gaspésie. Les nombreuses démarches de représentation auront finalement portées fruit, puisque les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé, le 28 juin 2007, l'investissement des 35 M\$ demandés pour l'acquisition, la réhabilitation et l'entretien du chemin de fer de la Gaspésie. L'acquisition du tronçon Matapédia-Chandler par le milieu, au coût de 16 M\$ se fera en deux phases : une première moitié dès la fin août 2007 et la seconde, en avril 2009. La somme restante (19 M\$) sera versée sur une période de 5 ans à la Société des chemins de fer du Québec pour les travaux de mise à niveau et d'entretien sur l'ensemble du réseau entre Matapédia et Gaspé.

Véhicules hors route–En Gaspésie– La CRÉ a mis sur pied et coordonne deux tables de concertation sur les véhicules hors route ; une en Gaspésie et une aux Îles-de-la-Madeleine. Le mandat général des tables est d'établir deux sentiers interrégionaux, un pour le quad et un pour la motoneige. Ces sentiers

doivent être conçus de façon sécuritaire et dans le but de minimiser les impacts négatifs sur le milieu, tant social qu'environnemental. Ainsi, une des premières démarches de la table de la Gaspésie, par l'entremise d'un comité de travail formé de l'URLS, Rexforêt et la CRÉ, fut de dresser un diagnostic des sentiers déjà en place. Le diagnostic recense les segments de sentier à corriger, propose les correctifs et établit leur coût de réalisation. Le diagnostic pourra, après approbation, guider les investissements à effectuer en aménagement de sentier pour les trois prochaines années.

Aux Îles-de-la-Madeleine – On a procédé à l'automne 2006 à la formation d'une table de concertation relative au dossier des VHR (Véhicules hors-route). La table a tenu trois rencontres de travail en octobre, décembre et février. Un plan de travail a été établi, dont la prochaine étape consiste à finaliser les travaux relatifs à un projet de règlement sur le contrôle de la circulation des véhicules hors-route sur les plages, les dunes, le littoral et dans les milieux humides. Des travaux sont actuellement en cours à ce chapitre et une fois le projet de règlement complété, il sera présenté à la table pour discussion et recommandation à la Municipalité. On verra dans un deuxième temps à aborder la problématique de la circulation en terres privées et le long des chemins municipaux.

Transport collectif – À la suite de l'annonce de la Politique québécoise du transport collectif faite en juin 2006, la CRÉ a élaboré un projet régional visant à offrir des services de transport collectif à toute la population du territoire. Le projet s'inspire sur le système exploité depuis maintenant 5 ans en Haute-Gaspésie. Entre autres actions réalisées dans ce dossier notons : l'élaboration et le dépôt du projet au MTQ, la mise en place d'un comité CRÉ-MRC chargé de planifier le démarrage des services et finalement, la mobilisation des partenaires régionaux susceptibles de participer financièrement au projet..

Le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

La CRÉGÎM a le mandat de gérer l'implantation du réseau de fibre optique. Le directeur général de la CRÉGÎM siège au conseil d'administration du Réseau où il occupe le poste de secrétaire-trésorier. Le réseau a été complété cette année et il est maintenant pleinement fonctionnel. Il a déjà permis de réaliser une première mondiale en transmettant, en juillet dernier, les activités du Festival en Chansons de Petite-Vallée dans cinq salles de manière interactive.

La Conférence continue de supporter le développement des technologies de l'information. Elle a notamment supporté le Réseau intégré de communications électroniques des Îles-de-la-Madeleine pour la planification et l'implantation du réseau terrestre. De plus, la CRÉGÎM supporte le Réseau collectif GÎM dans son développement afin d'en assurer la pérennité.

ÉDUCATION, FORMATION ET EMPLOI

Valorisation et promotion de l'importance de la formation et de la qualification en GÎM

Cette initiative a pour objet de favoriser la mise en place d'une culture de la formation et de la qualification en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Le projet, qui a connu un certain ralentissement au cours des derniers mois, a été relancé au printemps avec l'embauche d'un nouvel agent de développement et le renouvellement du financement des partenaires pour les trois prochaines années. C'est la Conférence régionale des élu(e)s qui sera maître d'oeuvre du plan d'action, en étroite collaboration avec la Table Éducation, Formation, Emploi.

Valorisation de la formation professionnelle et technique

Cette opération est menée depuis quelques années déjà et consiste à promouvoir et à valoriser la formation professionnelle et technique en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Un nouveau plan de promotion a été déposé en 2006, lequel fait suite au rapport réalisé par la firme Richard Guay Marketing

(2005), qui indique que la perception des gens s'améliore à chaque année et que la campagne promotionnelle a eu un impact positif au sein de la population. Les cibles principales de la présente campagne accordent une priorité aux parents, aux enfants et aux enseignants. La Conférence régionale des élu(e)s poursuit son implication au sein du comité régional responsable du dossier.

Opération Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine/Laval

Cette année encore, l'Opération Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine/Laval a connu un franc succès. Les contacts des Gaspésiens et des Madelinots avec la communauté universitaire ont été des plus enrichissants. En tout, la journée aura réussi à attirer 250 étudiants désireux de se renseigner sur les offres d'emploi et les services régionaux. Grâce à cette activité, une cinquantaine d'étudiants ont franchi une étape supplémentaire dans la réalisation de leur rêve en s'inscrivant à la banque d'emploi du Portail jeunesse et des Places aux jeunes de la Gaspésie et des Îles.

Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)

Le CERMIM complète sa deuxième année en phase d'implantation. Au cours de cette année, on a procédé, entre autres, à l'embauche du directeur scientifique et à l'inauguration officielle du Centre. Le CERMIM a par ailleurs initié plusieurs projets de recherche, notamment dans les domaines suivants :

- Les îles maritimes habitées : développement territorial et modèles d'innovation ;
- Coopération et développement social et économique aux îles-de-la-Madeleine ;
- Retour et/ou établissement des jeunes en région : facteurs favorisant le taux de rétention ;
- Gestion intégrée des zones côtières des Îles-de-la-Madeleine ;
- Élaboration d'un cadre de développement durable des Îles-de-la-Madeleine.

La Conférence régionale des élu(e)s, en tant que membre-fondateur du Centre, contribue financièrement à son fonctionnement à la hauteur de 70 000 \$ annuellement, dont 20 000 \$ sont consacrés aux services (le directeur général siège au conseil d'administration et l'agent de développement en poste aux îles est chargé de certaines tâches de communication).

La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est la région du Québec où le revenu personnel par habitant est le plus faible. En 2004, il s'établissait à seulement 19 346 \$, comparativement à 28 595 \$ dans l'ensemble du Québec. Cette situation s'explique en partie du fait que 49 % des femmes et 51 % des hommes occupent un travail saisonnier.

Emplois saisonniers –La CRÉ et plusieurs de ses partenaires, dont Emploi-Québec et le Conseil régional des partenaires du marché du travail, s'intéressent à la situation de l'emploi saisonnier et à celle des travailleurs saisonniers dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ils ont donc décidé d'explorer des alternatives pour valoriser l'emploi saisonnier tout en le rendant moins précaire. Il s'agit de financer la mise en place de projets-pilotes afin d'expérimenter deux possibilités d'intervention : le groupement d'employeurs et la coopérative de travailleurs saisonniers. Ces projets sont présentement en implantation dans le secteur Rocher-Percé, dans le secteur de Bonaventure pour le groupement d'employeurs et dans la MRC de la Haute-Gaspésie pour la coopérative. Ces initiatives suscitent beaucoup d'intérêt des employeurs et des travailleurs.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Condition féminine (voir entente de collaboration en condition féminine, p. 29)

Culture

Fonds des arts et des lettres

Le Conseil des arts et des lettres a tenu, en mars 2007, le deuxième exercice d'évaluation des projets artistiques présentés dans le cadre du Fonds régional pour les arts et les lettres. Des vingt-trois (23) dossiers reçus, vingt-et-un (21) étaient admissibles et l'ensemble des projets a été acheminé aux membres du jury qui ont examiné chaque demande et complété une grille d'évaluation par dossier. Dix (10) demandes provenaient d'artistes oeuvrant dans le domaine des arts visuels, des arts médiatiques et des métiers d'art, deux (2) en littérature et onze (11) en arts de la scène.

Le jury a recommandé de soutenir neuf (9) projets parmi les vingt et une (21) demandes admissibles au Fonds de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine pour les arts et les lettres. Les projets retenus cumulent une somme de 100 000 \$ qui a été partagée entre huit (8) artistes et un organisme de la région.

Événement littéraire régional « Livres en fête! »

Au mois de mars 2006, la Conférence régionale des élu(e)s acceptait d'entreprendre des démarches en vue de signer une entente spécifique avec le ministère de la Culture et des Communications pour assurer le financement des prochaines éditions de l'événement littéraire régional « Livres en fête ! ». Les démarches effectuées par la suite ont amené une modification de l'approche préconisée dans le dossier. En effet, sur recommandation de la SODEC, la Conférence régionale des élu(e)s a approché le ministère en lui demandant plutôt qu'un budget récurrent soit accordé à la région pour la tenue des prochaines éditions, au même titre qu'il le fait pour les salons du livre qui se tiennent ailleurs au Québec. Le ministère a depuis accordé à la région, grâce à la SODEC, un budget de 40 000 \$ par année pour trois ans et la Conférence y est allée d'une contribution identique pour les trois prochaines années également. Au cours des prochains mois, les démarches devront se poursuivre pour obtenir un financement récurrent.

Par ailleurs, la deuxième édition de l'événement tenue en avril dernier a connu, cette année encore, un véritable succès. Plus de 20 000 participants ont pris part aux quelques 300 activités au programme dans les cinq pôles identifiés (Îles-de-la-Madeleine, New Richmond, Chandler, Gaspé et Sainte-Anne-des-Monts).

Consolidation des attraits culturels

En juin 2004, la CRÉ était saisie de la question du financement non récurrent des attraits touristiques. Le conseil d'administration avait alors convenu de mandater la permanence pour qu'elle initie une démarche permettant de définir une stratégie d'intervention accompagnée d'un plan d'action, pour solutionner cette problématique. Depuis, une vaste étude a été réalisée afin de documenter la situation des nombreux attraits de la région et elle a été déposée ce printemps. Le groupe de travail poursuit la réflexion à ce sujet et déterminera au cours des prochains mois, les orientations à privilégier pour améliorer la situation des organisations concernées.

Diagnostic culturel

Le secteur de la culture et des communications de la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine s'est doté d'un plan stratégique de développement pour les prochaines années. Les enjeux et orientations définis par le secteur et ses partenaires sont le fruit d'une réflexion amorcée par un comité de travail régional à partir d'un portrait statistique réalisé, en 2005, par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) dans chacune des régions administratives du Québec.

Afin de compléter cette analyse statistique, la direction régionale du MCCQ et la CRÉGÎM se sont associées aux organismes culturels de concertation, soit le Conseil de la culture de la Gaspésie et Arrimage, afin de bonifier le diagnostic d'une évaluation qualitative. Ce processus a permis de constater le travail accompli, les forces et les faiblesses du secteur, ainsi que les orientations à privilégier afin de supporter son développement. Les 11 et 12 avril 2006, le comité de travail a donc dégagé des enjeux qui ont été soumis pour validation à deux groupes de personnes représentant les différents secteurs de la culture et des communications, ainsi que les principales organisations partenaires des milieux culturels de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Journal culturel *Graffiti*

La Conférence régionale a poursuivi son implication dans le cadre des travaux visant la consolidation et le développement du Journal culturel *Graffiti*. Le comité CRÉ-Graffiti en est arrivé à la conclusion que le Journal ne pouvait survivre dans sa forme actuelle, puisque son marché publicitaire est trop restreint. Il a donc été convenu de faire évoluer le modèle du Journal *Graffiti*. En résumé, le comité CRÉ-GRAFFICI propose de faire évoluer le contenu, la diffusion et le modèle d'affaire du journal en tenant compte des enjeux régionaux en matière de culture, d'éducation, de formation, d'emploi, de démographie et d'unité régionale. Ce nouveau modèle sera expérimenté dès l'automne 2007 et devrait être mis en opération officiellement en 2008.

Politique régionale de la lecture

Les analyses successives des habiletés en lecture, des habitudes de lecture et des services reliés aux livres et à la lecture en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine ont révélé une série d'enjeux suffisamment sérieux pour mobiliser les forces vives régionales. Tous sont d'avis que l'acquisition précoce des habiletés en lecture et l'accroissement des habitudes de lecture tout au long de la vie sont deux facteurs essentiels à l'équilibre et à la croissance des personnes. De plus, le développement des personnes sur les plans intellectuel, culturel et professionnel est le ferment du développement communautaire et régional. Ce sont ces convictions qui sont à la base de la vision proposée dans le cadre de cette Politique.

La Politique régionale de lecture déposée par les partenaires associés à la démarche a reçu l'aval de l'ensemble des intervenants consultés par le chargé de projet à l'étape de validation du contenu. Ce projet a été financé en totalité par la CRÉ à la hauteur de 48 640 \$. Le comité régional responsable de l'élaboration de cette Politique complète actuellement l'élaboration d'un plan d'action qui en favorisera la mise en œuvre.

Aux Îles-de-la-Madeleine—À l'agenda des travaux du groupe-référence pour les Îles-de-la-Madeleine, on procède actuellement au premier bilan des actions réalisées dans le cadre du plan quinquennal (2003-2008) de la Politique culturelle des Îles-de-la-Madeleine, ceci en vue d'amorcer le processus d'élaboration du prochain plan d'action.

En tourisme culturel, un plan d'action commun a été développé entre Arrimage et Tourisme Îles-de-la-Madeleine et un plan de commercialisation du produit artistique a été réalisé en partenariat avec le CLD des Îles. Le secteur patrimonial a bénéficié du partenariat lié au mandat VVAP (Villes et villages d'art et de patrimoine) avec la municipalité, et la consolidation du centre d'artistes AdMare est en bonne voie de réalisation.

Environnement

Ensemble pour un avenir durable

Le projet « Ensemble pour un avenir durable » prévoit la mise en œuvre d'une démarche qui a pour but de contribuer à l'intégration des principes du développement durable dans les processus de planification

et de prise de décisions. On souhaite ainsi favoriser l'émergence d'une vision concertée du développement durable par l'identification des principaux éléments et outils qui permettront sa mise en application dans la région. Deux des quatre étapes ont été réalisées : la première visait la mise à niveau des connaissances afin de développer un langage commun et de préparer les personnes et organisations impliquées à la deuxième étape qui elle, consiste à consulter les décideurs et intervenants du milieu pour identifier leurs préoccupations, leurs besoins et leurs contraintes en matière de développement durable.

Les 23 et 24 mai derniers se tenait le second colloque du projet « Ensemble pour un avenir durable ». L'objectif principal de ce colloque était d'adopter une vision de développement durable pour la région et d'amorcer une réflexion en ce qui a trait au plan d'action permettant d'en assurer la mise en œuvre. Or, même si l'événement n'a pas permis d'atteindre complètement les objectifs désirés, le colloque fut un succès et un moment fort pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Environ 115 participants étaient présents, de nombreux francophones mais aussi des anglophones et des Micmacs. La diversité géographique était également au rendez-vous avec des participants de toutes les MRC de la région.

Aux Îles-de-la-Madeleine – Le groupe-référence en environnement, sous la coordination de l'agent de développement de la CRÉ aux Îles, a tenu plusieurs rencontres de travail au cours de l'année. Les principaux dossiers qui ont préoccupé le secteur ont été notamment, la consultation publique sur la création de la CRRNT-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire), la formation de la table de concertation VHR, le plan d'action en développement durable, la consultation sur le développement de l'énergie éolienne aux Îles-de-la-Madeleine, ainsi que diverses consultations du BAPE dans le milieu (Projet de lieu d'enfouissement technique et projet de dragage de Mines Seleine).

La consolidation du statut de l'organisme *Attention Fragiles* a également figuré à l'ordre du jour au cours de l'année et un suivi devra être apporté à une résolution adoptée par la CRÉ en mars dernier à l'effet d'amorcer une démarche conjointe avec le MDDEP, relativement au statut de l'organisme et à l'éventuelle attribution d'un financement récurrent.

Famille et enfance

En matière de services à la famille, l'année 2006-2007 a été ponctuée par l'achèvement du réseau des services de garde à la petite enfance, par la mise sur pied des Bureaux coordonnateurs(BC), par un baby-boom, ainsi que par la signature et le début des travaux de l'entente de collaboration en matière de famille-enfance avec le ministère de la Famille.

Le réseau des services à la petite enfance s'est complété en octobre 2006 par l'ouverture d'une installation (garderie) de huit places à Pointe-à-la-Croix. Le réseau compte à présent 2 074 places à contribution réduite (7\$). Ces places sont réparties sur l'ensemble du territoire, dont 65 % sont en milieu familial. Malgré l'achèvement de ce réseau, les CPE dénoncent le manque de places. L'entrée en vigueur du congé parental (1 an) semble avoir fait croître le nombre de naissances de 8% dans l'ensemble du Québec, tout comme la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les besoins de garde seraient particulièrement criants pour la clientèle poupons (0-18 mois), et la MRC de la Côte-de-Gaspé demeure la plus déficitaire en ce qui a trait au nombre de places disponibles. Comme le prévoyait la **loi 124 (Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance)**, les services en milieu familiaux sont maintenant assurés par des bureaux coordonnateurs, à raison d'un BC par territoire de MRC ; ces BC étant gérés par les CPE existants.

Le ministère de la Famille a convenu avec la Fondation Lucie et André Chagnon (la FLAC), d'un projet de trois ans pour soutenir les services de garde en milieu familial qui œuvre ou qui offre des services à des clientèles vulnérables. Tous les bureaux coordonnateurs, à l'exception de celui de la MRC de la Côte-de-Gaspé, sont financés dans le cadre de ce projet.

L'entente de collaboration d'un an vise la modulation et l'adaptation des services de garde et l'élaboration d'une politique familiale régionale. Une chargée de projet, mandatée pour mettre en œuvre les objets de cette entente, est entrée en fonction en décembre 2006. Rappelons que cette entente d'un an dispose d'un budget de 90 000 \$ dont une contribution de 50 000 \$ provient du MFACF et 40 000 \$ de la CRÉ. De plus, l'année 2006-2007 fut marquée par l'adoption de la seconde politique familiale de la région administrative de Caplan. Six autres projets sont en élaboration, dont les adoptions sont prévues d'ici 2008. Ces projets incluent les municipalités de Nouvelle, de New Richmond, de Sainte-Anne-des-Monts, de Chandler, des Îles-de-la-Madeleine et de Gaspé.

Développement social

La CRÉ poursuit ses activités au sein du Réseau québécois de développement social (RQDS) et elle a participé le 28 juin dernier à un séminaire sur les enjeux du développement social et de l'économie sociale. Le RQDS est constitué de répondants des régions en développement social. Ils sont associés soit à des conférences régionales des élus, à des agences de santé, à des comités régionaux, à des tables de concertation ou à des organismes autonomes. Le RQDS a pour mandat de soutenir ses membres et de faire la promotion du développement social. Le Réseau alimente deux outils de communication qui sont le *DS Express* et la *Revue de développement social*.

Économie sociale

La CRÉ a coordonné de l'automne 2006 au printemps 2007, le processus de formation du Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Une tournée d'information et de validation s'est tenue en janvier dernier dans chacun des territoires de MRC de la région sur la proposition de Pôle régional d'économie sociale.

Plusieurs objectifs ont été atteints dans le cadre de cette tournée, notamment celui de rejoindre et d'échanger avec les entreprises et les intervenants de l'économie sociale sur leur territoire, et aussi celui de valider la démarche d'implantation d'un Pôle régional d'économie sociale.

La tournée a également permis de procéder à la nomination, au terme des séances d'information, des représentants des entreprises d'économie sociale de chacun des territoires qui siégeront au sein du Pôle. La représentation des entreprises d'économie sociale au sein du Pôle est à la fois très diversifiée et partagée équitablement entre les hommes et les femmes.

La formation du Pôle a été complétée au cours du mois de février par la nomination de six des sept représentants des organismes de soutien. Le pôle a tenu deux réunions depuis sa formation. Un colloque régional en économie sociale se tiendra à l'automne prochain.

Pôle en économie sociale—Dans le cadre du processus de mise en place au début de 2007, d'un pôle en économie sociale pour la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, afin d'optimiser la représentativité des Îles dans ce contexte de concertation, on a procédé à la formation d'un groupe-référence aux Îles-de-la-Madeleine. Celui-ci aura pour mission de réfléchir sur les problématiques qui lui sont particulières afin d'être en mesure d'alimenter les interventions des représentants territoriaux à l'instance régionale. Le groupe a déjà tenu une première rencontre de travail à l'issue de laquelle des mandats ont été confiés aux agents de développement du CLD et de la CRÉ qui coordonnent le dossier aux Îles.

Santé et services sociaux

Cette année, la Conférence régionale a participé au processus de mise en candidatures et de sélection des membres du Forum de la population de l'Agence régionale de santé et de services sociaux. Le Forum de la population est responsable, envers le conseil d'administration de l'Agence d'assurer la mise

en place de différents modes de consultation de la population sur les enjeux de santé et de bien-être. Il a également pour mandat de formuler des recommandations sur les moyens à mettre en place pour améliorer la satisfaction de la population à l'égard des services de santé et des services sociaux disponibles et pour mieux répondre aux besoins en matière d'organisation de tels services.

La CRÉ a aussi travaillé sur différents dossiers de financement des services de santé et des services sociaux dans la région.

Jeunesse

Encore cette année, nous pouvons être fiers du chemin parcouru pour la jeunesse de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. De plus en plus, les jeunes choisissent de venir s'établir dans la région et plusieurs d'entre eux ont envie de participer activement au développement de celle-ci. Une démonstration de cette volonté de s'impliquer est sans aucun doute le rassemblement *Vision jeunesse*. À l'automne 2006, 80 jeunes de partout en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine ont discuté pendant deux jours de l'avenir de leur région. Au terme du rassemblement, les participants ont identifié six axes prioritaires d'intervention ainsi qu'une vision de développement, soit de faire de la Gaspésie et des Îles une véritable région verte. La voix des jeunes a été entendue et les actions de la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CJGIM) en seront teintées au cours des prochaines années. De plus, aux fins de cette activité, un Portrait jeunesse a été réalisé. Ce document présente la réalité actuelle des jeunes de la région selon différents thèmes.

Rappelons qu'en septembre 2006, la Commission jeunesse a lancé en collaboration avec plusieurs partenaires régionaux, le projet *Cap sur l'avenir*. Les actions qui y sont incluses visent l'emploi des nouveaux diplômés, la promotion d'une image positive de la région, ainsi que l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants. Nous y retrouvons, entre autres, *La Grande séduction gaspésienne 2007* pour laquelle la Commission jeunesse a continué son travail dans l'organisation. De plus, les jeunes qui s'établiront dans la région pourront dorénavant compter sur une structure d'accueil dans chacune des MRC. La Commission jeunesse a également poursuivi son partenariat pour assurer l'animation du Portail jeunesse de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine qui se veut l'outil de communication pour tous ceux qui veulent s'établir en région, ainsi qu'en connaître plus sur le milieu de vie et sur la jeunesse gaspésienne et madelinienne.

Les efforts concertés de l'ensemble de la région pour favoriser le retour, l'établissement et la rétention des jeunes ont des résultats concluants et ils nous encouragent à poursuivre en ce sens. En effet, nous avons constaté un solde migratoire interrégional positif chez les 25 à 29 ans pour une 4^e année, et du côté des 30 à 34 ans, le bilan est positif pour une troisième année consécutive. Celui-ci s'accompagne d'une augmentation du taux de natalité où l'on peut presque parler d'un baby-boom dans certains territoires de la région. Ce sont des nouvelles qui poussent les membres de la Commission jeunesse à continuer leurs actions et à vouloir innover davantage.

Pour ce qui est de la participation citoyenne des jeunes, 800 élèves de douze écoles secondaires, maisons des jeunes et organismes jeunesse de la région ont participé à la simulation électorale *Électeurs en herbe* lors des élections provinciales de mars 2007. De plus, par le biais du Portail jeunesse, d'invitations par courriel et d'entrevues, la Commission jeunesse a sensibilisé les jeunes à l'importance d'aller voter.

Finalement, la Commission jeunesse a renouvelé cette année l'ensemble de ses membres et elle a créé des sièges pour un représentant des jeunes anglophones et pour un représentant des jeunes autochtones.

Aîné(e)s

La CRÉGÎM a participé financièrement cette année, à une activité de la Table de concertation des aînés.

Il s'agit de la Journée internationale des aînés pour laquelle la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a versé une aide financière de 5 000 \$ qui a servi en partie à faire venir des gens des Îles à cette journée qui se tenait le 1^{er} octobre dernier à Murdochville. En outre, la CRÉ a aussi versé 5 000 \$ aux Jeux des 50 ans et plus qui ont lieu en juin 2007 à Bonaventure.

Cette année, comme par les années passées, les activités de la Table se sont concentrées sur les abus et négligences dont sont victimes les aîné(e)s, par la participation au comité-conseil sur les abus et négligences de la MRC Côte-de-Gaspé et la tenue de la Journée internationale où l'on parle abondamment de cette problématique. Autres cadres d'action : le maintien dans la communauté des aînés en perte d'autonomie, ainsi que la valorisation et le développement de l'engagement social et économique des aîné(e)s. Une conférence donnée par la Chambre des notaires a permis d'informer les aînés sur des services susceptibles de les intéresser.

La Table de concertation des aînés a continué son recrutement de nouveaux organismes afin d'obtenir une représentation plus solide pour ainsi rejoindre un plus grand nombre d'aînés et de retraités.

Fonds de développement régional

Le gouvernement du Québec verse à la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Fonds de développement régional qu'elle doit administrer pour le développement de la région. Au cours de la dernière année, 1 465 000 \$ ont été consacrés au financement de plusieurs projets, dont 900 000 \$ pour le volet Activités, 150 000 \$ pour le volet Études et recherches ainsi que 415 000 \$ pour les ententes spécifiques.

ÉTAT DE LA GESTION DES FONDS 2006-2007

Fonds de développement régional

| | 2006 Budget | 2006 Engagements |
|---|------------------------|-----------------------------|
| VOLET ACTIVITÉS | 900 000 | |
| Agroalimentaire | | |
| Soutien au développement agroalimentaire régional | | 51 000 |
| Agriculture : occupation dynamique territoire Î-d-I-M-phase 2 | | 18 000 |
| Guide-magazine Gaspésie gourmande-2 ^e édition | | <u>10 000</u> |
| | | 79 000 |
| Agroforesterie | | |
| Mise en valeur du potentiel agroforesterie-Estran et Haute-Gaspésie | | <u>15 000</u> |
| | | 15 000 |
| Aînés | | |
| Journée internationale des personnes âgées GÎM | | <u>5 000</u> |
| | | 5 000 |
| Condition féminine | | |
| Entente de collaboration en condition féminine | | <u>40 600</u> |
| | | 40 600 |
| Culture | | |
| École de cirque de Gaspé : Tournée, formation et animation | | 10 000 |
| Campagne réseau signature et Salon des métiers d'art | | 9 872 |

| | |
|---|----------------|
| Événement littéraire « Livres en fête » | 40 000 |
| Graffiti-projet-pilote 2007 | 45 000 |
| | <u>104 872</u> |

Éducation

| | |
|---|---------------|
| Formation professionnelle et technique – campagne 2005-2006 | 7 500 |
| Recrutement et intégration d'élèves de l'Île de la Réunion | 10 000 |
| Rendez-vous emploi, formation et entrepreneurship | 10 000 |
| | <u>27 500</u> |

Environnement

| | |
|---|---------------|
| Centre recherche milieux insulaires et maritimes | 50 000 |
| Interprétation/traduction anglaise–rendez-vous régional | 2 125 |
| Attention Fragîles (amélioration outils de communication) | 12 000 |
| | <u>64 125</u> |

| | 2006 Budget | 2006 Engagements |
|--|----------------|---------------------|
|--|----------------|---------------------|

Jeunesse/famille

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| La Grande séduction gaspésienne 2007 | 5 000 |
| | <u>5 000</u> |

Loisirs/plein air

| | |
|--|---------------|
| Entente de partenariat cerf de Virginie de la Gaspésie | 30 000 |
| | <u>30 000</u> |

Pêches et aquaculture

| | |
|--|----------------|
| Recherche et développement en mariculture | 33 000 |
| SODÎM 2005-2006 | 100 000 |
| Programme québécois d'amélioration génétique omble de fontaine | 40 000 |
| | <u>173 000</u> |

Récréotourisme

| | |
|---|----------------|
| Club des plus belles baies – film promotionnel | 5 000 |
| Programme développement ressources humaines en tourisme | 35 700 |
| Exploramer – Projet de développement – phase 2 | 75 000 |
| Parc régional de la Petite-Cascapédia – Pôle Pin Rouge | 200 000 |
| Rendez-vous Aventure 2006 | 50 000 |
| Commercialisation destination touristique Î-d-I-M | 10 000 |
| Aquarium des Îles-de-la-Madeleine–accueil et animation | 24 804 |
| Noël en Gaspésie | 5 000 |
| Colloque sur l'industrie touristique gaspésienne | 5 000 |
| Grande Traversée de la Gaspésie 2007 | 30 000 |
| ACCORD–créneau récréotouristique : études | 65 443 |
| | <u>505 947</u> |

Missions commerciales/échanges internationaux

| | |
|---|---------------|
| Les Îles au Festival « Beaumont du Québec » en France | 6 000 |
| Mission exploratoire Alaska | 5 805 |
| Mission commerciale à Boston | 11 150 |
| | <u>22 955</u> |

Santé et services sociaux

| | |
|--|--------------|
| Les Îles-de-la-Madeleine sans obstacle | 5 000 |
| | <u>5 000</u> |

| | | |
|-------------------|----------------|------------------|
| Sous-total | 900 000 | 1 077 999 |
|-------------------|----------------|------------------|

VOLET ÉTUDES ET RECHERCHES 150 000

Culture

| | |
|---|---------------|
| Diagnostic des attraits culturels et patrimoniaux | 28 821 |
| Politique régionale de la lecture–phase 2 | 10 000 |
| | <u>38 821</u> |

| | | |
|--|-------------------------|-------------------------|
| Missions commerciales/échanges internationaux | | |
| Coopération décentralisée France-Québec | | 30 000 |
| | | 30 000 |
| Récréotourisme | | |
| Train touristique Gaspé-Percé : étude de préfaisabilité | | 24 747 |
| Étude d'une centrale de réservation touristique en Gaspésie | | 9 360 |
| | | 34 107 |
| Transport | | |
| Tronçon ferroviaire Matapédia-Gaspé | | 100 000 |
| | | 100 000 |
| Sous-total | 150 000 | 202 928 |
| VOLET ENTENTES SPÉCIFIQUES | 415 000 | |
| Entente spécifique « régionalisation en matière famille/enfance | | 40 000 |
| Soutien au développement dynamique : secteur agroalimentaire GÎM | | 171 000 |
| Renouvellement de l'entente spécifique arts et lettres | | 50 000 |
| Fonds de soutien au développement culturel (2005-2006) | | 50 000 |
| Sous-total | 415 000 | 311 000 |
| TOTAL POUR LE FDR | <u>1 465 000</u> | <u>1 591 927</u> |

Ententes

Entre autres mandats et pouvoirs que lui confère la loi 34, la Conférence régionale des élu(e)s peut conclure des ententes spécifiques pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement.

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine choisit de plus en plus la voie d'ententes de collaboration et de projets plutôt que celles d'ententes spécifiques lorsqu'aucune modulation de programme n'est en jeu. C'est pourquoi, certaines des ententes ci-dessous seront plutôt comptabilisées sous le volet *Activités* du Fonds de développement régional et que le financement des tables agroalimentaires est plutôt considéré sous l'angle du projet.

Entente de collaboration en condition féminine

En septembre 2005, plusieurs acteurs de la scène régionale, agissant dans le secteur de l'éducation, de l'emploi et du développement régional, ont signé une *Entente de collaboration en condition féminine* visant à améliorer les conditions de vie des femmes sur le territoire. Au nombre des priorités d'action, on a retenu la réalisation d'une recherche et l'élaboration d'un plan d'action permettant d'identifier et de mettre de l'avant des solutions facilitant l'acquisition de compétences ou le retour aux études des femmes vivant en situation de pauvreté.

Cette recherche est maintenant complétée et des recommandations, dont certaines s'adressent à la CRÉ, ont été adressées à tous les partenaires concernés. À cet égard, la CRÉGÎM a convenu d'appuyer activement les efforts consentis par la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles et s'est engagée dans la mise en œuvre des recommandations qui lui sont adressées, lesquelles concernent la conciliation travail-études et la diversification des choix scolaires des filles.

Entente de partenariat CRÉ – URLS

À la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), l'URLS et la CRÉ devaient convenir au 1^{er} juin 2006, d'une entente de partenariat portant sur les quatre éléments suivants :

- Un mécanisme de concertation régionale en matière de loisir et sport ;
- Les responsabilités régionales et nationales qui doivent être assumées ;
- Une planification annuelle qui intègre des objectifs et des résultats attendus précis ;
- Une reddition de comptes annuelle de l'URLS à la CRÉ, à la population et au ministre.

L'entente a été signée en octobre 2006 et fera l'objet d'une évaluation à l'automne 2007.

Fonds de développement culturel

Le 31 mars 2006, le conseil d'administration de la Conférence régionale des élu(e)s entérinait un projet d'entente spécifique visant le renouvellement du Fonds de soutien au développement culturel et y accordait une somme de 150 000 \$ qui, additionnée à celle du ministère de la Culture, des Communications et de la condition féminine du Québec (MCCCQ), contribuait à créer un Fonds de 300 000 \$ pour appuyer des projets de nature culturelle. L'entente a été signée en novembre 2006 et annoncée par voie de communiqué au début du mois de février 2007.

Le Fonds de soutien au développement culturel se partage en deux volets. Le Fonds de développement culturel, doté d'une enveloppe de 210 000 \$, vise à soutenir le développement culturel et patrimonial en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Le Fonds de développement en tourisme culturel pour sa part est accordé à la réalisation de deux projets régionaux de développement du tourisme culturel pilotés par Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine (24 000 \$), et le Conseil de la culture de la Gaspésie (66 000 \$).

Plan de mise en valeur du cerf de Virginie

Une entente a été signée en août 2006 entre la Conférence régionale des élu(e)s, Faune et Parcs Québec, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la Fondation de la faune du Québec et la Société des établissements de plein air du Québec pour la mise en valeur du cerf de Virginie. Il s'agit du renouvellement de l'entente spécifique qui avait été mise en œuvre en 1999 pour une durée de trois ans. Les résultats ont été fort probants au point où la chasse au cerf de Virginie a été réouverte en 2003.

Malgré la fin de l'entente en 2003, le plan de mise en valeur a quand même pu atteindre ses objectifs en raison de l'utilisation partielle des fonds réservés au volet « Nourrissage d'urgence » et grâce à d'autres programmes comme le volet II. Cette entente de partenariat, d'une durée de trois ans, est dotée d'un fonds de 100 000 \$ et comporte deux volets ; nourrissage d'urgence et contrôle de la prédation par le coyote.

Participation régionale aux conseils d'administration des réserves fauniques des Chic-Chocs et de Port-Daniel

La CRÉ s'est associée à la SÉPAQ pour travailler conjointement au renouvellement d'une entente visant une participation régionale aux conseils d'administration des réserves fauniques des Chic-Chocs et de Port-Daniel. L'entente est sur le point d'être signée.

PROJETS D'ENTENTE

AccèsLogis

Cette entente vise à moduler le programme AccèsLogis du gouvernement provincial afin que la région puisse construire davantage de logements sociaux. Actuellement, la situation est très difficile vu que la

participation du milieu à de tels projets se chiffre toujours à beaucoup plus de 15 % du projet. Le dossier a peu évolué, mais la ministre Nathalie Normandeau a récemment montré de l'ouverture face à un possible règlement.

Immigration

Depuis quelques mois, la Conférence régionale des élu(e)s a entrepris un processus visant à doter la région d'une entente spécifique en immigration. Les partenaires associés au projet sont : Emploi-Québec, l'Agence de Santé et de Services Sociaux, le ministère des Affaires municipales et des Régions, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles, les commissions scolaires et le Cégep.

Au nombre des objectifs poursuivis, les partenaires souhaitent doter la région d'une politique cadre en immigration, faciliter l'intégration culturelle, sociale et professionnelle des nouveaux arrivants, soutenir les partenaires locaux et régionaux dans leurs interventions liées au recrutement et à l'établissement des personnes immigrantes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, ainsi qu'augmenter le nombre de personnes immigrantes qui s'établissent dans la région. La CRÉ contribuera à la réalisation de cette entente à raison de 50 000 \$/an pour une durée de trois ans.

Protection du littoral

Depuis un certain nombre d'années, différents ministères et municipalités de la région reçoivent des demandes d'intervention afin de protéger les berges de plus en plus menacées. Les objectifs de l'entente seraient d'appuyer l'analyse des différentes problématiques liées à l'érosion des berges, d'inventorier et de cartographier les sites d'érosion; d'identifier et de déterminer les infrastructures et équipements menacés; d'identifier les organismes et individus concernés; de choisir les techniques d'intervention les plus appropriées et de planifier les interventions à privilégier; de proposer un plan de surveillance; d'assurer la coordination des interventions gouvernementales; de mettre en place et de définir les mandats d'un comité régional de coordination et de préciser la participation de chacune des parties.

Rappelons qu'en octobre 2005, les représentants des ministères avaient élaboré un « Plan global d'intervention gouvernementale 2005-2009 en matière d'érosion du littoral maritime pour les régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ». Ce plan d'action visait à mettre en œuvre une approche globale et intégrée de gestion du littoral maritime dans les trois régions. Cette approche nécessiterait une coordination sur le plan régional et le plan national.

Le 30 novembre dernier, le ministre Claude Béchard annonçait le « Cadre de prévention des risques naturels ». L'initiative couvre maintenant tout le Québec et englobe les inondations et les mouvements de sols. Alors qu'il aurait fallu 75 M\$ pour la protection du littoral, l'ensemble des interventions ne disposera que d'un budget de 75 M\$, dont 20 M\$ devront provenir du monde municipal qui se voit également devenir responsable de plusieurs parties du cadre.

Tourisme

Consultations

Communication

Lors de la dernière année, la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a mené plusieurs activités en communication, autant à l'externe qu'à l'interne. Une cinquantaine de communiqués ont été émis, plusieurs discours prononcés, principalement au cours de conférences de presse annonçant des événements dont la CRÉ est partenaire, telle l'entente sur l'agriculture. De plus, la Conférence régionale s'est jointe aux autres régions-ressources à trois reprises cette année pour faire des déclarations publiques : à l'occasion des sorties des régions centrales sur l'abolition des mesures destinées aux régions-ressources et du dépôt du budget de mars 2006.

Plus de 33 000 \$ ont été dépensés en publicité de prestige et en commandite pour appuyer les organismes régionaux.

Les efforts en communication ont principalement porté sur la réorganisation du site Internet, ainsi que sur le renouvellement de son style afin qu'il soit plus fonctionnel et attrayant. Beaucoup de travail a été également mis sur la conception et la réalisation d'un tout nouvel outil de communication qui a vu le jour au mois de novembre dernier; il s'agit d'une pochette de présentation de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les fiches de présentation que contient la pochette se trouvent sur le site Internet de la CRÉ pour quiconque désire les utiliser (www.cre-gim.net/LaRegion/index.html).

La mise en route d'un plan de communication régional a été amorcée comme l'avaient souhaité les intervenants réunis pour la démarche de planification régionale. La firme de Benoît Pilon a été choisie comme maître d'œuvre. Les travaux, suspendus pour la période d'été, reprendront à l'automne.

Les communiqués de la CRÉGÎM, ainsi que les bulletins *Le Régional*, tout comme la revue de presse quotidienne et la plupart des documents que produit la CRÉ sont disponibles sur son site Internet (www.cre-gim.net).

États financiers consolidés au 31 mars 2007 (à venir)

Annexes

Les membres

Le bureau de direction :

Monsieur Bertrand Berger, président
Monsieur Joël Arseneau, vice-président
Madame Nicole Lapointe, secrétaire-trésorière

Le conseil d'administration :

| | |
|---------------------------------------|---|
| MRC Avignon | M. Bertrand Berger, président et préfet d'Avignon M. Michel Lacroix, maire de Carleton-sur-Mer M. Alain Bernier, société civile |
| MRC Bonaventure | M. Jean-Guy Poirier, préfet de Bonaventure M ^{me} Nicole Appleby, maire de New Richmond M ^{me} Nicole Lapointe, secrétaire-trésorière, société civile |
| MRC La Haute-Gaspésie | M. Majella Émond, préfet de La Haute-Gaspésie M ^{me} Micheline Pelletier, maire de Sainte-Anne-des-Monts M. Jean-Noël Sergerie, société civile |
| MRC La Côte-de-Gaspé | M ^{me} Délisca Roussy, préfet suppléant et maire de Murdochville M. François Roussy, maire de Gaspé M. Sébastien Lévesque, société civile |
| MRC Le Rocher-Percé | M. Georges Mamelonet, préfet suppléant et maire de Percé M. Claude Cyr, maire de Chandler M. Jean Couture, société civile |
| Municipalité des Îles-de-la-Madeleine | M. Joël Arseneau, vice-président et maire de la Municipalité des Îles M. Gérard Verdier, conseiller municipal M ^{me} Berthe Vigneau, société civile |

Les mandataires-conseils

Les mandataires-conseils sont les représentants de 24 secteurs socio-économiques qui participent à la concertation sectorielle et intersectorielle régionale que réalise la CRÉ pour le développement de la région.

| | |
|--|-----------------|
| Agroalimentaire (Gaspésie) | M. Luc Potvin |
| Agroalimentaire (Îles-de-la-Madeleine) | M. Judes Renaud |
| Aînés | M. Jean Bourget |

| | |
|--------------------------------------|--|
| Communications | M. Alain Bernier |
| Condition féminine | M ^{me} Marie-Thérèse Forest |
| Culture (Gaspésie) | M. Aurélien Bisson |
| Culture (Îles-de-la-Madeleine) | M ^{me} Michelle Joannette |
| Développement social | M. Gilles Brillant |
| Économie sociale | M. André Richard |
| Éducation | M. Jean Couture |
| Environnement (Gaspésie) | Assuré par le président du Conseil régional de l'Environnement GÎM |
| Environnement (Îles-de-la-Madeleine) | À nommer |
| Famille et enfance | M ^{me} Manon Guité |
| Forêt | M. Sylvain Fortin |
| Jeunesse | M. Michel Rioux |
| Loisir, sport et plein air | M. Gérald Arsenault |
| Milieu communautaire | M ^{me} MarieRenée Tremblay |
| Mines | M. Jean-Paul Barrette |
| Pêches et aquaculture | À nommer |
| Santé et services sociaux | M. Gilles Pelletier |
| Tourisme (Gaspésie) | M. Francis Dumont |
| Tourisme (Îles-de-la-Madeleine) | M. François Turbide |
| Transport (Gaspésie) | M. Gaétan Lelièvre |
| Transport (Îles-de-la-Madeleine) | M. Joël Arseneau |

Le personnel

Direction : M. Gilbert Scantland

Agent(e)s de concertation et de développement :

M. Ghislain Anglehart
M^{me} Christine Blanchette
M. Serge Cotton
M. Olivier Demers (Transport)
M. Didier Dufour

M. Claude Richard (Îles-de-la-Madeleine)

Administration

M^{me} Karoline Morris, coordonnatrice
M^{me} Diane Jalbert, secrétaire de direction
M^{me} Hélène Laflamme, secrétaire

Forêt

M. Thomas Faguy Bernier, coordonnateur des dossiers forestiers
M. Julien Doyon, agent de développement industriel
M^{me} Annie Lepage, responsable du suivi – Volet II
M. Claude-André Léveillé, coordonnateur du développement des Ressources naturelles alternatives

Commission jeunesse

M. Claude Cyr, agent de développement
M^{me} Sandra McNeil, agente de communication
M^{me} Annie Robichaud, coordonnatrice

Communication

M. Philippe Garon, agent d'information – Secteur Éducation
M^{me} Nadine Cotton, agente de communication

Adresse postale

153-2, rue de la Reine
Gaspé (Québec)
G4X 1T5

Télécopieur

(418) 368-6052

Téléphones

(418) 368-6171 ou sans frais
1 800 463-6178

Courriel

cre-gim@cre-gim.net